

## HIP-HOP ET REGGAE : UNITÉ DANS L'USAGE DES ANGLICISMES ET DES JAMAÏCANISMES, DIVERSITÉ DE LEUR RÉALISATION PHONÉTIQUE

POLINA CHODAKOVÁ

Univerzita Karlova v Praze (ÚRS FF), Université Paris Diderot (LLF)  
polina.chodakova@etu.univ-paris-diderot.fr

**Abstract:** This paper investigates the presence of loanwords in rap and reggae music, with a focus on their pronunciation. First, a corpus of 200 French and Czech songs is explored in search of numerous anglicisms, jamaicanisms and other lexical borrowings not listed in the dictionary *Petit Robert* 2012. We show that these neologisms are positioned in a center/periphery concentric scheme. Furthermore, by contrasting the phonemic inventories of the languages from a violable constraints perspective, the distribution of certain segments (affricates, glides, rhotic consonants) is shown in more detail. Interestingly, the loanwords do not seem to follow any diachronic pattern, and their distance from native vocabularies of French and Czech is not mirrored in the artists' phonetic realisation. As a result, the great variation encountered is attributed to the musical stylisation, and the affiliation of the loanwords to the hip-hop and reggae sociolects.

**Keywords:** loanwords; pronunciation; rap; reggae

La présente étude vise à décrire le vocabulaire importé dans le rap et le reggae dans deux langues, le français et le tchèque. Elle est motivée par deux observations préliminaires : les paroles reggae et le rap (hip-hop) comportent beaucoup d'emprunts lexicaux ; dans ce discours artistique, ces lexies semblent être réalisées avec des prononciations plus variées que dans la parole ordinaire. Avec les spécificités de cette production langagière stylisée, la catégorisation lexicographique semble être indépendante de celle de la phonétique.

Dans un premier temps, la section 2 introduit quelques concepts utiles pour cerner la problématique. Ensuite, un nombre de questions sont examinées : quelles sont les langues sources d'emprunt ? Laquelle des deux langues emprunte le plus de mots et lesquels ? Comment cette dynamique change-t-

elle au cours du temps ? Dans un deuxième temps, l'objectif de la section 3 est de définir l'envergure et les composantes d'une variabilité articulatoire présumée. Les différents cas de consensus (ou non) planant sur ce lexique non-natif sont vus par le prisme des contraintes de prononciation des langues emprunteuses. La situation est comparée à celle des emprunts déjà officialisés. Le choix des ouvrages de référence et une plus grande richesse de données françaises ont pour conséquence que cet article traite un peu plus du français que du tchèque.

La méthode servira d'approche à un corpus textuel de 200 chansons hip-hop/reggae françaises et tchèques. Avec 50 chansons pour chaque style et langue, cet ensemble de textes est subdivisé en quatre sous-corpus (tab. 1).

TABLEAU 1: Le corpus textuel analysé. Une case contient 10 chansons.

		x-1993	1994-1998	1999-2003	2004-2008	2009-2013
FR	RAP	10 chansons				
FR	REGGAE					
CZ	RAP					
CZ	REGGAE					

Chaque corpus est divisé en cinq tronçons temporels (le premier commence dès l'apparition des deux styles, le dernier finit en 2013), ainsi le critère diachronique est pris ici en compte. Les textes ont été téléchargés à partir d'Internet (la plupart), envoyés par les interprètes ou notés à l'écoute. Tous les décomptes ont été faits avec des paroles normalisées (sans répétitions de couplets et de refrains, sans couplets entiers en langue étrangère). Tous les interprètes chantent/rappent dans leur langue maternelle (à l'exception de deux chansons reggae tchèques du groupe *Babalet*, dont le chanteur vient du Congo-Kinshasa). La plupart des interprètes sont des hommes—les femmes ne sont entendues que dans 9 chansons.

Beaucoup d'auteurs ont décrit la présence de plus en plus marquée de l'emprunt lexical en français (Walter 1997; Bogaards 2008) et en tchèque (Bozděchová 1997; Svobodová 2007; Mareš 2003). Les emprunts étant fréquents, il s'agit d'un champ d'étude bien exploité dans diverses disciplines linguistiques : on étudie leur prononciation (Calabrese & Wetzels 2009) ou, par exemple, l'attitude des locuteurs vis-à-vis des anglicismes (Walker 2000; Dickens 2011). Les dictionnaires sont nombreux aussi (Rey-Debove & Gagnon 1980, 1990; Tournier 1996; Gorlach 2005). Quant aux paroles musicales, il y a une attention sociolinguistique importante pour ce phénomène, et ce

pour le français rap en particulier (Trimaille 1999 ; Podhorná-Polická 2004 ; Podhorná-Polická & Fiévet 2008 ; Mitchell 2000 ; Kudličková 2009).

Ce sont les dictionnaires généraux qui s'avèrent utiles pour cerner ce lexique. Toute lexie étrangère du corpus est considérée ici comme un nouvel emprunt (il serait plus précis de l'appeler plutôt « futur » ou « aspirant »), si elle est absente du *Petit Robert 2012* (désormais PR). Ce critère permet de souligner leur caractère néologique. Au prix d'une simplification nécessaire, il est appliqué ici même pour le tchèque, afin de trier beaucoup de données avec clarté. En ce qui concerne les emprunts déjà lexicalisés, il n'est pas trivial de se poser la question si les chanteurs et les rappeurs les prononcent tous de la même façon — plus que les nouveaux emprunts.

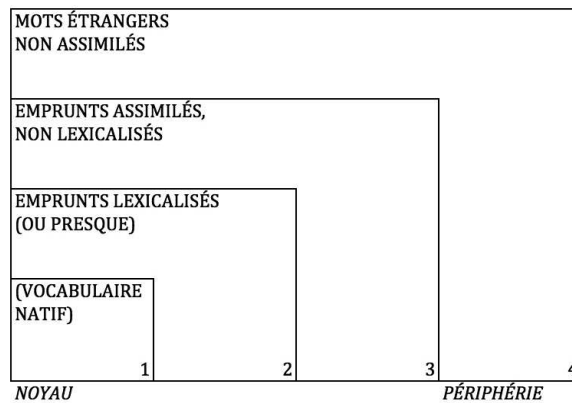
Certains emprunts apparaissant dans ce discours artistique sont aussi listés dans les dictionnaires des parlers jeunes et ceux des parlers suburbains (ou « parler des cités » dans le cas du français, cf. Seguin & Teillard 1994 ; Girard & Kernel 1996 ; Goudailler 2002) et dans les glossaires sur Internet<sup>1</sup>. Les emprunts qui y sont listés le plus souvent et/ou qui sont récurrents dans les paroles peuvent être considérés comme étant en cours de lexicalisation. Si ces ouvrages énumèrent les motifs variés de cette intégration progressive tout en ajoutant des connotations variées, certains des dictionnaires spécialisés en incluent aussi la prononciation. Cette information est certes non normative, car l'instabilité semble être la règle. Quant aux grands dictionnaires phonétiques (Martinet & Walter 1973 ; Warnant 1987), ils en incluent beaucoup aussi, mais les emprunts qui nous intéressent ici (qu'ils soient émergents ou de longue date) n'y sont typiquement pas attestés. En fait, la quasi-totalité des chansons analysées ici sont postérieures à l'édition de ces ouvrages, d'où le choix du PR comme la référence unique pour explorer la stratification interne des emprunts et leur comportement phonétique.

Le cadre théorique suivant s'inspire d'un article qui traite d'inventaires de segments, de leur distribution, et de la hiérarchisation des contraintes à l'œuvre (Itô & Mester 1995). Les auteurs reprennent la dichotomie du noyau et de la périphérie (Chomsky 1986) pour identifier 4 strates d'emprunts en japonais, adoptées à des époques différentes ; leur analyse se base sur la Théorie de l'Optimalité (Prince & Smolensky 1993). Le vocabulaire natif japonais respecte toutes les contraintes de la langue, tandis que le vocabulaire périphérique (dont les nouveaux emprunts) transgresse les contraintes faibles. En français et en tchèque, les emprunts n'ont pas la même structure comme

<sup>1</sup>[www.dictionnairedelazone.fr](http://www.dictionnairedelazone.fr) ; [tinyurl.com/mns2c23](http://tinyurl.com/mns2c23) ; [tinyurl.com/koepen4](http://tinyurl.com/koepen4) ; [tinyurl.com/mbemsp2](http://tinyurl.com/mbemsp2) ; [tinyurl.com/mamut47](http://tinyurl.com/mamut47) ; [tinyurl.com/kaunytb](http://tinyurl.com/kaunytb), etc.

en japonais, pourtant, une visualisation concentrique similaire est possible avec le critère lexicographique défini plus haut (tab. 2). L'un des objectifs de cet article est de montrer dans quelle mesure ce tableau reflète les traits d'étrangeté segmentaux les plus saillants.

**TABLEAU 2:** En mettant de côté le vocabulaire natif (1 = le noyau), il y a les emprunts lexicalisés, listés dans le PR avec la même acception (tranche 2, par ex. *DJ*, *rap*, *reggae*). Cette catégorie comprend aussi les mots empruntés qui y sont mentionnés partiellement, ou/et avec une signification différente. À la périphérie se trouvent les nouveaux emprunts, absents du PR — leur répartition entre les tranches 3 et 4 dépend des différences entre leurs occurrences (voir plus bas).



Voici un bilan traitant du nombre, de la fréquence, de l'origine des emprunts, suivi de leurs significations et de leur positionnement lexicographique.

Dans le corpus *rap/reggae* de 200 chansons, qui compte environ 71 000 mots, il y a 169 nouveaux emprunts dans les 100 chansons en français (avec 355 occurrences). Les 100 chansons tchèques n'ont que 73 nouveaux emprunts (avec 135 occ.). Le fait que les emprunts en tchèque soient moins nombreux peut être lié au fait que 10 % des chansons datent de l'époque communiste. Il n'est pas surprenant que l'évolution vers de plus en plus d'hybridité n'ait pas été brusque, mais sa répartition sur les cinq fragments temporels montre un accroissement sensible dans les deux langues : si l'on prend en compte seulement les nouveaux emprunts attestés chez au moins trois interprètes, les 40 premières chansons du corpus en comptent 23 occurrences (1979–1993) et les 40 dernières en ont 73 (2009–2013).

L'ensemble des nouveaux emprunts dans le corpus est de 219, ce qui fait environ 2,2 occurrences par lexie. Ce chiffre n'égale pas leur simple addi-

tion car il a fallu soustraire 23 emprunts que les deux langues partagent. Voici quelques précisions : un mot comme *Mary-Jane* («cannabis», dans le corpus tchèque) n'est pas un emprunt dans le corpus français, qui atteste de la forme francisée de *Marie-Jeanne*. Ensuite, le seul gallicisme dans les chansons tchèques (*soleil*) n'est naturellement pas compté dans les emprunts en commun. Enfin, la décision est de ne pas compter comme emprunts les noms de marques/produits—avec ou sans article (*OCB*, *Chicken Nuggets*, *MacIntosh*, *Pioneer*, etc.), ni les hapax avec majuscule (par ex. les titres de films). Les interjections sont une autre catégorie éliminée, bien qu'il s'agisse de lexies non-natives, non adoptées et extrêmement fréquentes (*yeah*, *yo*, *oh no*, *braaap*, etc.).

Le français emprunte à sept langues : à l'anglais, au créole jamaïcain (exemples cf. ci-dessous), mais aussi à plusieurs langues d'héritage (langues minoritaires partiellement acquises en famille par des personnes nées en France) : l'arabe (*bissap*, *bsahitic*, *dawa*, *flouze*, *foufou*, *kho*, *mahliche*, *muslim*, *rhoyas*, *rlab*, *tminik*, *zeb*, *zetla*), l'espagnol (*chico*, *mierda*, *nada*, *pero*, *quinto sol*, *la rabia del pueblo*), créole antillais (*timal* «frère», *Gwadada* «Guadeloupe»), mais aussi le sanscrit (*padawan* «apprenti») et le lingala (*ndoki* «sorcier»). Le tchèque n'emprunte qu'à trois langues (l'anglais, le créole jamaïcain, le français).

Les langues sources présentes à la fois dans les deux langues emprunteuses sont aussi celles qui fournissent le plus de nouveaux items lexicaux (d'ailleurs les seuls emprunts récurrents), sont l'anglais et le jamaïcain. Représentant le lien vers les origines des deux musiques, soit la Jamaïque et les États-Unis, ces langues—l'une véhiculaire car permettant la compréhension entre personnes de langues différentes, l'autre symbolique en raison de son caractère quasi-sacré—sont regroupées ici. Cela est dû au fait que les musiques empruntent à plusieurs variétés de l'anglais, dont une, l'anglais jamaïcain, forme un continuum linguistique avec le créole jamaïcain (Patrick 1999 :136–137). Par ailleurs, les interprètes adoptent des expressions du «dreadtalk», un sociolecte jamaïcain (Pollard 1994 ; Cassidy & LePage 1967, 2002). Pour exemplifier ce qui constitue désormais des jargons et des technolèctes, voici des anglicismes et des jamaïcanismes appartenant aux champs lexicaux de :

- la musique rap/reggae—*disstrack*, *dubplate*, *feat*, *flow*, *hitlist*, *MC*, *mix it*, *posse*, *pull up*, *punchline*, *rewind*, *riddim*, *rocksteady*, *rooftop*, *rub-a-dub*, *scratch*, *skill(s)*, *sound(-boy/-system)*, *stylee*, *uppercut*, *whine* ;

- la culture hip-hop—*battle, beat box, breakdance, crew, egotrip, tag, toy, writer floyd, hassle, hate, neighbourhood, yard, fella, homeboy, jet-set, nig-gaz, street, gunshot, rookies, squad, swag, thug, word up* ;
- le cannabis—*blaster, blunt, bong, dope, coffeeshop, double zero, ganja, indica, high, irie, kush, nebula, rizzla, sensi/sinsemilia, shiva, skunk, spliff, stone, weed* ;
- la croyance rastafari—*Almighty I, Armageddon time, babylone, baldhead, bobo, bredrin, conquering lion, Jah, nya(binghi), one love, rastaman, twelve tribes, Zion*.

En français et en tchèque, l'ensemble de ces mots peut être vu comme un sociolecte, partagé par les sous-cultures reggae/rap fusionnantes. Ces emprunts sont souvent compris et usités aussi par les amateurs de ces deux styles musicaux, étant donné que les codes langagiers sources sont véhiculés dans l'espace médiatique et cybernétique. Le créole jamaïcain est la composante surprenante de cette diffusion spécifique. Ceci dit, pour revenir au tableau 2, le caractère périphérique est un trait relatif—voici quelques exemples des emprunts situés plus près du vocabulaire natif :

- (a) la même orthographe et prononciation mais une acception différente du PR—*toaster* (« chanteur/chanter »), *go* (« aller/fille »), *lové* (« argent » en romani), *massive* (« audience/collectif »), *yams* (fruit jamaïcain) ;
- (b) seulement une partie de l'emprunt est attestée dans le PR ou un emprunt faisant partie des mots composés lexicalisés—*dancehall, lord, smoking, ready* ;
- (c) une orthographe (presque) identique, la même signification et une prononciation à l'anglaise—*foundation, meditation, inspiration, original*.

La plasticité phonique des lexies innovantes, évoquée dans l'introduction, propose plusieurs niveaux d'analyse possibles. Or, la réalisation chantée et scandée des paroles fait que l'intérêt se voit restreint aux traits segmentaux (en commençant par les différences entre les systèmes phonologiques impliqués). En même temps, le corpus étudié n'est qu'en partie représentatif de la façon dont ces néologismes sont prononcés dans les contextes parlés, où certains facteurs extralinguistiques sont absents. La stylisation artistique, en particulier, complexifie la tâche de cerner les processus dans l'adaptation pho-

nologique—une variation amplifiée dans la prononciation des interprètes résulte de la volonté d'ajouter de la richesse sonore aux paroles.

La Théorie de l'Optimalité (Prince & Smolensky 1993) permet d'investiguer les formes sous-jacentes et les formes de surface en termes de contraintes hiérarchisées que l'on peut enfreindre ou non. Ainsi, un input anglais (britannique, américain) ou jamaïcain est transformé en des outputs français et tchèque différents. Il existe deux types : 1) les contraintes de Marquage, liées à la relation de la langue aux éléments mobilisés (par ex., le français n'admet pas de grands groupes consonantiques dans son lexique natif, mais ceux-ci sont acceptables en tchèque) ; 2) les contraintes de Fidélité, qui concernent la relation de l'input à l'output en exigeant que les traits/segments originels de l'input soient maintenus. Les contraintes de Marquage sont ordonnées dans un ordre immuable, celles de Fidélité, en revanche, changent ses relations de dominance avec chaque lexie. Davantage opérantes, elles déterminent la position des emprunts dans le schème du noyau et de la périphérie. Bernardon de Oliveira (2007 : 9) spécifie comment les contraintes de Fidélité veillent à la correspondance entre les propriétés de l'input dans l'output, avec une subdivision en 3 familles de contraintes :

- MAX : l'interdiction d'omettre un segment. Par exemple, les consonnes finales sont la plupart du temps maintenues dans les anglicismes du corpus français (en tchèque aussi, mais les consonnes finales du lexique natif y sont également prononcées). Les consonnes nasales dans un groupe comme [voyelle + N/M] restent en place en tchèque, tandis qu'en français, une partie de ces groupes est remplacée par des voyelles nasalisées (*skank* [skæŋk] > [skœ̃k]) ;
- DEP : l'interdiction d'ajouter un segment. Par exemple, il n'y a de schwa épenthétique dans aucune occurrence du mot *hardcore* [aʁdkɔʁ] en français (cette contrainte domine la contrainte de Marquage du paragraphe précédent) ;
- IDENT : l'exigence des traits/segments identiques chez l'input et l'output. Des correspondances systématiques entre les segments des langues confirment un degré de ressemblance entre les classes de phonèmes. Dans le corpus, tous les anglicismes avec [aɪ] deviennent [aj] en français (*l'Almighty I* [lalmajtia]) et en tchèque (*irie* [ajri:]). De même, toute occurrence de *up* [ʌp] devient [œp] (fr. *big up*, *mash up*, *moving up*, *word up*, *jump up*) et [ap] en tchèque ; *swag* [æ] > [a] (fr. [swag]), [ɛ] (tch. [swɛg]) ; *thug* [θ] > [t] (fr. [tʊg], tch. [tag]), etc.

Les correspondances ne sont pas toujours aussi automatiques. D'après Shinohara (1997 : 42), «La distribution de certains allophones est plus libre dans le lexique importé que dans le lexique indigène.». En plus, un seul output peut être le résultat de plusieurs inputs. Dans le cas des anglicismes, les langues d'emprunt sont les anglais britannique, américain (mais aussi l'anglais africain-américain, «Ebonics» dans le corpus : fr. *biatch* [bjatʃ], *niggaz* [nigi:z]); dans le cas des jamaïcainismes, ce sont l'anglais et le créole jamaïcains, cf. tab. 3.

TABLEAU 3: Les correspondances segmentales attestées, mais moins évidentes, entre trois langues sources et deux langues emprunteuses.

	BR	AM	JAM	FR	CZ
1)	h		x/?	x/?	ɦ
2)	æ		a/ã	a/ã	ɛ/a
3)	ɑ:/ɒ/ʌ	ɑ:/ʌ	o/a	ɔ/œ (a/ɛ)	ɔ/a
4)	eɪ		ie/e	ej/e	ej/ɛ:
5)	aʊ		ou/o: (au)	ɔ/o	aʊ
6)	əʊ	oʊ	uo	ɔ/o	oʊ
7)	dʒ	dʒ	dʒ/dj	dʒ/ʒ	dʒ/tʃ

Exemples : ad. 1) en français, le H disparaît le plus souvent (*baldhead*, *batta*, *homeboy*, *high*), mais dans 7 sur les 15 occ. de *hip-hop*, un coup de glotte est inséré [ˈipʔop]. En tchèque, tous les emprunts avec un H sont prononcés avec un [ɦ] tchèque (sonore). Ad. 2) et 3) les outputs français et tchèques sont plus proches du jamaïcain que des deux anglais. Il peut s'agir d'un effort de «jamaïcainiser» une prononciation déjà officialisée (*boy* en français se voit insérer un [w] 13 fois sur 14 comme en jamaïcain [bwɔ/a:j]), même si cette similitude résulte souvent d'un nombre de traits partagés par le tchèque, le français et le jamaïcain<sup>2</sup>. Ad. 4) le français et le tchèque disposent d'un équivalent sans toujours l'employer, parfois, le [j] final chute. Ad. 5) et 6) Le tchèque a des diphtongues presque identiques dans son inventaire, pas le français (la question se pose si les chanteurs tchèques les emploient partout

<sup>2</sup> A la différence de l'anglais (br/am.), il n'y a ni en français ni en tchèque : 1) de timbres vocaliques neutralisées dans les syllabes non-accentuées : *again* [əɡɛn] en ang. vs. [aɡɛn] en jam., fr. et tch. ; 2) de voyelles rhotacisées, comme le suffixe de l'anglais américain [ɹ]. Au lieu de prononcer ces mots avec un schwa comme en anglais britannique, les facilités de prononciation font que la forme empruntée est souvent en -a (comme en jamaïcain et en anglais africain-américain) : *murda*, *planta*, *smoka*, *joka*, etc.



où ils peuvent, et si les Français utilisent toujours [ɔ/o] à la place). Ad. 7) L'afriquée [ɕ] est périphérique en français et en tchèque—il faut voir si les formes concurrentes attestées sont fréquentes.

Donc, les lignes 4) à 7) du tab. 3 regroupent les quatre traits anglais (les variantes jamaïcaines y sont notées pour l'intérêt) qui vont être décomptés selon le degré de lexicalisation des emprunts respectifs. Ce choix est motivé par les raisons suivantes : les 4 variables (encore avec les allophones de R) sont facilement perçues même avec une musique de fond (à la différence de la nasalisation, par exemple). Quelques-uns parmi ces sons permettent de comparer à la fois les données françaises et tchèques, et ils sont plus fréquemment co-présents à l'intérieur d'un seul emprunt. Il faut admettre que les sons [ẽ, ã, ə̃/õ, ɕ, ɹ] ne relèvent pas d'une seule catégorie. En fait, il importe que le trait [+Étranger] les englobe en français tous, ce qui affecte la perception des mots comme des emprunts<sup>3</sup>.

Il est plausible que dans la parole ordinaire, le degré de lexicalisation d'un emprunt aille de pair avec ses réalisations phonétiques de plus en plus similaires, et que celles-ci puisent largement dans l'inventaire phonémique natif. Quant aux paroles reggae/rap, en revanche, le tableau 4 montre une variabilité interlocuteur présente tant dans les strates proches du noyau qu'à la périphérie du lexique français. Aussi l'ajout de nouvelles divisions fait-il que les frontières du tableau 2 deviennent perméables.

En s'éloignant du noyau, le groupe des emprunts lexicalisés (ou avec une forme voisine attestée) se rapproche de la frontière qui le sépare des emprunts néologiques à proprement parler. Dans le tableau, toute une moitié de ce groupe (15 sur les 30 lexies) est prononcée de façon instable. Comme il y a plus d'occurrences avec des phonèmes non-natifs, la plupart des mots ont basculé à droite de la ligne épaisse<sup>4</sup>.

Bref, dans les paroles en français, l'officialisation lexicographique ne garantit pas des prononciations identiques, et ce même si la norme est flexible (en tchèque, le manque d'occurrences répétées ne permet pas de généralisation). Pour un mot depuis longtemps lexicalisé comme *DJ*, deux prononciations sont notées dans le PR, [diɕɛ] et [diɕi], or parmi les 24 occurrences

<sup>3</sup> Par ailleurs, la forme graphique des jamaïcanismes (l'orthographe du jamaïcain est phonétique : *gwaan*, *hatta*, *faya*, *bomboclaat*) stimule aussi la perception d'un mot comme étranger. Les emprunts sont souvent marqués avec une majuscule dans la transcription des paroles en ligne par les amateurs.

<sup>4</sup> En tchèque, sur les 23 emprunts (dont 12 nouveaux) dans un tableau similaire, seulement quatre ont une prononciation variable (et seulement *Jah* parmi les néologismes).

TABLEAU 4: Seuls les emprunts à 3 occ. ou plus sont montrés.

## EMPRUNTS APPARAISSANT DANS 3 CHANSONS+ (FR)

N=58

MOTS ÉTRANGERS NON ASSIMILÉS					
<b>EMPRUNTS ASSIMILÉS, NON LEXICALISÉS</b> N=28			dont N=19	← même	SENSI(MILIA)
FLOW	JAH	WEED	INDICA	réalisation	SOUND
BABYLON	MAN	CREW	SKUNK		STYLEE
MC	GANJA	FAYA	SPLIFF	réalisations	NUMBER ONE
MIC	HARDCORE	GUN	STONE	différentes →	POSSE
	WELL	YES	SCHOOL		AGAIN
<b>EMPRUNTS LEXICALISÉS (OU PRESQUE)</b>					
N=30		dont N=15		dont N=15	
	BLING-BLING	BEAT	LYRICS		
	SPEED	BIG UP	DANCEHALL		
		RUDE BOY	LORD		
	JUNKIE	CLASH	SELECTOR		
	CLEAN	GO	RAGGAMUFFIN		
	TEST	GHETTO	RASTAFARI		
	CASH	STICK	BOY		
	BOOM	TOAST(ER)	DJ		
	RAP	SMOKA	HIP-HOP		
			REGGAE		
			FREESTYLE		
<b>(VOCABULAIRE NATIF)</b> N=0					
<b>CENTRE</b>	↑ même réalisation		↑ réalisations différentes		<b>PÉRIPHÉRIE</b>

du corpus français, il y en a 9 en [-ɛ] mais aucune en [-i], ce sigle est 15 fois prononcé [di:ʒɛj] — plus fidèle à [di:ʒɛi] anglais. En fait, plusieurs variantes existent pour les néologismes appartenant aux parlers détaillés *supra* (soit ceux qui couvrent les champs lexicaux du hip-hop/reggae/rastafari/cannabis). *DJ*, *rastafari*, *Jah*, *sensimilia* sont quelques-uns parmi les mots prononcés différemment par un même chanteur dans différents contextes.

Dans le tableau suivant, les variantes des (groupes de) segments choisis sont décomptés (toutes les strates confondues).

TABLEAU 5: A côté du nombre d'emprunts en français (colonne du milieu) qui contiennent le segment en question, le nombre d'occurrences (à droite) satisfaisant les contraintes (✓) ou non (×) esquisse les tendances dans la hiérarchisation.

	emprunts	bilan
[dʒ]	12	51✓
[tʃ]	4	5✓, 2×
[əʊ/ou]	12	2✓, 22×
[aʊ]	7	6✓, 4×
[e+j]	10	22✓, 25×
R	52	27✓, 13×, 12+

La forme [dʒ] est en français fidèle à l'input à 100 % (cf. aussi *Jamaïque* [dʒamaik]), ce qui veut probablement dire que l'afriquée perd de sa conno-

tation étrangère. Quant à [tʃ], la contrainte de Fidélité semble dominer la contrainte de Marquage, dont la prévalence aurait comme résultat les candidats gagnants avec [ʃ]. Ensuite, la distribution des formes [aʊ] et [eɪ] est équilibrée avec celle de leurs concurrents [o/ɔ] et [e/ɛ]. La diphtongue [əʊ/oʊ] est marginale en français—la forme francisée domine largement ([o/ɔ]). Enfin, en ce qui concerne les emprunts avec R, la moitié en est toujours réalisée avec des [ʁ], un quart toujours avec des [r] et un quart a des réalisations différentes. En tchèque, les emprunts ne sont que huit à satisfaire toute condition pour figurer dans ces décomptes. Tous les [ʃ] le restent ainsi sauf 1 × *Jah* [tʃa] jamaïcainisé ; tous les R sont des [r]—vibrantes alvéolaires (tchèques) ; les [eɪ] sont réalisés en [ɛj], sauf reggae [rɛgɛ(:)].

Quant à la place des variantes observées dans les cinq tronçons temporels, les traits choisis ne sont corrélés à aucune tendance d'ordre diachronique. Cependant, il en existe dans le sociolecte reggae/rap parlé. Pour les emprunts utilisés depuis un certain temps, les locuteurs experts choisissent parmi deux prononciations—plus ou moins assimilés—en fonction de l'interlocuteur.

Dans le corpus textuel, seules les variantes de R permettent d'esquisser l'adaptation phonologique [ɹ > ʁ, r] grâce au nombre suffisant de données (183 occurrences de 52 emprunts pour le français ; 7 emprunts pour le tchèque). Le tableau 6 montre les différents emprunts avec un [ɹ] dans l'input, distribués selon le degré de lexicalisation. La périphérie ne diffère pas du noyau par des régularités dans la distribution des variantes, il n'y a donc pas de tendances prédictibles à partir de la parole non-chantée. Autrement dit, la promotion de la contrainte de Fidélité parmi les strates semble être fortuite. Cela est encore une fois dû, paraît-il, à la stylisation artistique.

La plupart des deux cent chansons rap/reggae attestent des nouveaux emprunts lexicaux, surtout anglais et jamaïcains, de plus en plus nombreux avec le temps. Leur arrangement dans des catégories, allant du lexique marginal au plus central selon leur admission officielle, ne correspond pas à une schématisation similaire en fonction des critères phonétiques. En effet, les deux extrémités de la lexicalisation partagent, à la fois, un usage phonétiquement peu unanime des mots étrangers (par un même chanteur ou par plusieurs) et une assimilation de segments fluctuante. Les aléas de cette oscillation, ainsi que le manque de cooccurrences des affriquées, des diphtongues et du [ɹ] importés à l'intérieur des mots empêchent la possibilité d'arranger les contraintes illustrées. C'est pourquoi, même si la Théorie de l'Optimalité fournit des concepts importants, nos essais de son application aux emprunts

TABLEAU 6: Les colonnes: les lettres correspondent aux emprunts lexicalisés (A), semi-lexicalisés (B), les emprunts néologiques à plusieurs occ. (C) ou à une seule occ. (D). Les lignes: toutes les occurrences des lexies sont réalisés avec un [ʁ], avec un [ɹ], + correspond aux emprunts à plusieurs variantes et comprend aussi les variantes avec [r/w] (le [w] en question vient d'un interprète guadeloupéen; dans le corpus, il y a 2 chanteurs antillais (4 chansons) et 2 chanteurs africains (3 chansons)), attestées seulement à la périphérie, qui contient aussi le plus de [ɹ]. Il est surprenant que le maximum des emprunts à plusieurs variantes soit au contraire situé parmi ceux attestés dans le PR. Dans les emprunts où apparaissent deux R, ceux-ci sont prononcés de la même façon (*breakeur, hardcore, rub-a-dub, represent, rastafari*).

<b>R</b>	A	B	C	D	Σ
<b>ʁ</b>	9	7	1	10	<b>27</b>
<b>ɹ</b>	2	3	1	7	<b>13</b>
<b>+</b>	6	2	3	2	<b>12</b>
<b>(r)</b>	/	/	1	1	<b>/2</b>
<b>(w)</b>	/	/	/	/1	<b>/1</b>

n'ont fait que confirmer la complexité de la matière. Les données ont permis de cerner des tendances intéressantes (des préférences pour certaines prononciations d'origine jamaïcaine, des cas de non-emploi d'équivalents natifs), sans pour autant révéler de pattern chronologique. La variation dans les prononciations est donc attribuée à la stylisation musicale et à la volonté des chanteurs/rappeurs de propager des nouveautés lexicales en accord avec la devise hip-hop: «*Keep it real*».

## Bibliographie

- Bogaards, P. (2008): *On ne parle pas français: La langue française face à l'anglais*. Bruxelles: Duculot – De Boeck.
- Bozděchová, I. (1997): Vliv angličtiny na češtinu. In: F. Daneš (ed.) *Český jazyk na přelomu tisíciletí*, Praha: Academia. 271–280.
- Calabrese, A. & W. L. Wetzels (eds.) (2009): *Loanword phonology*. Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins.
- Cassidy, F. G. & R. B. LePage (1967, 2002): *Dictionary of Jamaican English*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Chomsky, N. (1986): *Knowledge of Language: Its Nature, Origin and Use*. New York: Praeger.
- Dickens, T. (2011): *Attitudes to Lexical Borrowing in the Czech Republic*. Liberec: Bor.
- Girard, E. & B. Kernel (1996): *Le vrai langage des jeune expliqué aux parents*. Paris: Albin Michel.

- Gorlach, M. (2005) : *A Dictionary of European Anglicisms*. Oxford : Oxford University Press.
- Goudailler, J.-P. (2002) : De l'argot traditionnel au français contemporain des cités. *La linguistique* 38 : 5–24.
- Itô, J. & A. Mester (1995) : The core–periphery structure of the lexicon and constraints on reranking. In : J. N. Beckman, L. W. Dickey & S. Urbanczyk (eds.) *Papers in Optimality Theory (University of Massachusetts Occasional Papers 18)*, Amherst, MA : GLSA. 181–209.
- Kudličková, P. (2009) : *Slang francouzských předměstí—studie jazykové formy na příkladu rapových písní*. Praha : PedF UK.
- Mareš, P. (2003) : „Also nazdar!“ : *aspekty textové vícejazyčnosti*. Praha : Karolinum.
- Martinet, A. & H. Walter (1973) : *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*. Paris : France Expansion.
- Mitchell, T. (2000) : Doin' damage in my native language : the use of 'resistance vernaculars' in France, Italy, and Aotearoa/New Zealand. *Popular Music and Society* 24 : 41–54.
- Bernardon de Oliveira, K. (2007) : L'Optimality Theory & les adaptations des emprunts français au portugais brésilien. Mémoire de m2, Paris X.
- Patrick, P. L. (1999) : *Urban Jamaican creole : variation in the mesolect*. Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins.
- Podhorná-Polická, A. (2004) : Conception de la langue des jeunes dans le milieu français et tchèque. Critères et perspectives de recherche. *Études romanes de Brno* 54 : 93–105.
- Podhorná-Polická, A. & A.-C. Fiévet (2008) : Argot commun des jeunes et français contemporain des cités dans le cinéma français depuis 1995 : entre pratiques des jeunes et reprises cinématographiques. *Glottopol, revue sociolinguistique en ligne* 12 : 212–240.
- Pollard, C. (1994) : Toward a unified account of passive in German. In : J. Nerbonne, K. Netter & C. Pollard (eds.) *German in Head-Driven Phrase Structure Grammar*, Stanford : CSLI. 273–29.
- Prince, A. & P. Smolensky (1993) : Optimality theory : Constraint interaction in generative grammar. Technical Report TR-2, Center for Cognitive Science, Rutgers University, New Brunswick, N.J. and Technical Report CU-CS-697-93, Department of Computer Science, University of Colorado, Boulder.
- Rey-Debove, J. & G. Gagnon (1980, 1990) : *Dictionnaire des anglicismes*. Paris : Le Robert.
- Seguin, B. & F. Teillard (1994) : *Les Céfrans parlent aux Français. Chronique de la langue des cités*. Paris : Calmann-Lévy.
- Shinohara, S. (1997) : Analyse phonologique de l'adaptation japonaise de mots étrangers. Thèse de doctorat, Université Paris 3.
- Svobodová, D. (2007) : *Internacionalizace současné české slovní zásoby*. Ostravská univerzita.
- Tournier, J. (1996) : *Les mots anglais du français*. Paris : Belin.
- Trimaille, C. (1999) : De la Planète Mars... Codes, langages, identités : étude sociolinguistique de textes de rap marseillais. Mémoire de maîtrise, Université Stendhal—Grenoble III.
- Walker, J. (2000) : Une étude sociolinguistique des emprunts dans différentes communautés francophones. Thèse de doctorat, Presses Universitaires du Septentrion, Paris.
- Walter, H. (1997) : *L'Aventure des mots venus d'ailleurs*. Paris : Robert Laffont.
- Warnant, L. (1987) : *Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle*. Paris : Duculot—Gembl.